

**MAIRIE DE TINTÉNIAC**  
(35190)

Tél. : 02 99 68 18 68  
Fax. : 02 99 68 05 44

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du vendredi 20 octobre 2023**

**DATE de convocation et d'affichage**  
13 octobre 2023  
**DATE de publication de la délibération**  
17 octobre 2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27  
Présents 19  
Votants 24

L'an deux mil vingt-trois, le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian. BOLIVARD Régis donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure. DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à GARÇON Isabelle. MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine. BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice. DEHEGER Vianney donne pouvoir à PRESCHOUX Léon. DUFEIL Christophe.

**Étaient absents :** FOUCHARD Fabrice.

**Secrétaire de séance :** TOUZARD Blaise, à qui il est adjoint un auxiliaire, Hervé PICARD

**N°201023-7 : Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 1<sup>er</sup> novembre 2023 et mise à jour du tableau des effectifs**

Madame Isabelle GARÇON rappelle la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 lors de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2023 (pour le poste de gestionnaire de l'Espace Ille-et-Donac, du camping et du marché hebdomadaire).

Il y a donc lieu de supprimer le poste d'adjoint technique laissé vacant compte tenu de l'embauche sur un autre grade. Le Comité Social Territorial départemental a émis un avis favorable à l'unanimité le 19 octobre 2023 sur cette suppression.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2023, le tableau des effectifs est le suivant :

**TABLEAU DES EFFECTIFS Au 1<sup>er</sup> novembre 2023:**

Emploi	Grade	Eff.bug	Eff. pourvu	Dont TNC
DGS	Attaché principal	1	0	
DAF	Attaché principal	1	1	
Responsable affaires juridiques	Attaché principal	1	1	
Chef équipe service à la population	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	
Assistante administrative et comptable	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	
Assistante ressources humaines	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	
Assistante service à la population	Adjoint administratif	1	1	
TOTAL secteur administratif		7	6	
Directeur service technique	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	
Chef équipe bâtiments /voirie	Agent de maîtrise	1	1	
Chef équipe espace verts	Adjoint technique	1	1	
Agents des espaces verts	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	

Agents des espaces verts	Adjoint technique	3	1	
Gestionnaire Espace Ile-et-Donac, camping, marché hebdomadaire	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	
Agent en charge de la maintenance des bâtiments	Adjoint technique	1	1	
Agent d'entretien	Adjoint technique	2	2	
Responsable restauration	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	1
2 <sup>nd</sup> de cuisine	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	1
Responsable cantine garderie	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	
ATSEM	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3	3	3
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique	1	0	1
<b>TOTAL secteur technique</b>		<b>21</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
ATSEM	ATSEM principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	
<b>TOTAL secteur social</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	
Responsable du centre culturel	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Animatrice du cyber espace et assistante de communication	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	
<b>TOTAL secteur culturel</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	
Directeur service scolaire	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	
<b>TOTAL secteur animation</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33</b>	<b>30</b>	<b>6</b>

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 et d'approuver le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> novembre 2023 prenant en compte cette suppression de poste.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Christian TOCZÉ




Le secrétaire de séance,  
Blaise TOUZARD



Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 24 OCT. 2023  
De sa publication sur le site Internet de la commune le 24 OCT. 2023